



Séjour « Les Vosges BITCHE » Du 16 au 22 juin 2024

“Les Vosges Bitche - ”

Allée Jean Goss Étang De Hasselfurth , 57230 BITCHE

Tél. [+33 \(0\)3 87 96 10 04](tel:+33(0)387961004)

Aux portes de l'Alsace et de l'Allemagne, le VVF Les Vosges Bitche est situé dans un écrin de verdure au bord d'un étang. Au cœur du parc naturel régional des Vosges du Nord, vous aurez tout le loisir durant vos vacances au VVF Les Vosges Bitche, de vous promener au bord des lacs et des tourbières ou de visiter les châteaux médiévaux de Lichtenberg ou de Malbrouk.

Votre séjour comprend :

- Hébergement : 2 personnes dans la même chambre avec une seule salle d'eau à partager.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et ménage fait en fin de séjour.
- Pension complète, vin de table inclus, du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour.

Sur la base de 40 personnes le prix du séjour est **d'environ 350€** par personne.

Le supplément de chambre individuelle est fixé à **120 €** personne (sur demande, nombre limité).

Le prix comprend :

- La pension complète avec vin inclus du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour. Le café est en supplément .
- Les excursions et visites qui seront proposées (le programme vous sera donné ultérieurement).
- L'apéritif de « bienvenue ».
- Un repas terroir.
- Le « bar à pasta » différentes variétés de pâtes vous sont proposées au déjeuner et dîner en complément du plat de résistance.
- L'animation dont un groupe musical ou un spectacle de soirée.

Ne sont pas compris :

- Le voyage et les déplacements sur place basés sur le covoiturage,
- Les dépenses personnelles,
- le café
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

Inscriptions

Ce séjour est organisé par Josiane Rayneau, les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception des 3 chèques d'acompte, à l'ordre du club des randonneurs de SGDB, d'un montant chacun de 120 € impérativement envoyés à notre trésorière:

Josiane Gayrard
42, rue Hoche
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

josiane.gayrard@neuf.fr

Paiements

Les chèques seront débités aux dates suivantes :

1^{er} acompte : 120€ le 10 septembre 2023 ;

2^{ème} acompte : 120€ le 10 novembre 2023 ;

3^{ème} acompte : 120€ le 10 février 2024 ;

Solde : le 10 mai 2024 (le montant et la date exacte vous seront précisés ultérieurement).

Une assurance annulation est prise par le Club pour l'ensemble du groupe, assurance incluse dans le prix du séjour.

Déplacements

Tous les déplacements se feront par covoiturage.

Nous espérons que cette nouvelle destination vous séduira et que nous serons encore nombreux à partager des moments de bonne humeur et de convivialité.

Bien amicalement.

Josiane Rayneau et Daniel Manier